

OMC – La Thaïlande attaque l’Egypte sur les OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 22/09/2000

Le premier conflit commercial sur les OGM, placé devant l’Organe de règlement des différends de l’OMC concerne une plainte de la Thaïlande déposée le 22 septembre contre l’Egypte [1]. En effet, l’Egypte a interdit l’importation, depuis la Thaïlande, de thon en boîte, dont l’huile de soja pourrait être à base d’OGM. La Thaïlande estime être discriminée car cette interdiction égyptienne ne concerne que les produits thaïlandais. De plus, précise un représentant thaïlandais, « nous importons des graines de soja à base d’OGM mais nous n’en cultivons pas chez nous ».

[1] BRIDGES Weekly Trade News Digest, Vol. 4 (373), <mailto:bridges@iatp.org>, 4 octobre 2000

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/omc-la-thaïlande-attaque-legypte-sur-les-ogm/